

Conseil d'école du jeudi 18 février 2016

Monsieur Sinnaeve, directeur de l'école et président du Conseil d'école souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Le secrétariat de séance sera assuré par Madame Cheine, enseignante en cycle 3. La liste d'émargement précise les présents. Monsieur Sinnaeve excuse Monsieur Parmentier, inspecteur de l'Education nationale en résidence à Beyrouth.

Le compte rendu du précédent Conseil d'école a été approuvé au dernier Conseil d'établissement

Après un tour de table de présentation, Monsieur Sinnaeve donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Présentation du carnet de suivi des apprentissages du cycle 1,
2. Les nouveaux horaires au primaire à partir de septembre 2016

Pas de questions diverses

1. **Présentation du carnet de suivi des apprentissages du cycle 1**

Les nouveaux programmes de la maternelle sont parus au Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015.

Ils prévoient que l'école maternelle soit un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous. C'est une école qui donne envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. C'est également une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Enfin parmi les points importants, c'est une école bienveillante qui pratique une évaluation positive.

Dans cet esprit, de nouvelles modalités d'apprentissage s'articulent autour de 6 domaines dont un transversal. Les compétences sont bien définies. Les domaines sont les suivants :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral et l'écrit.
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.

- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.
- Construire les 1ers outils pour structurer sa pensée.
- Explorer le monde

Un domaine transversal vient compléter ce champ d'apprentissage : apprendre et vivre ensemble.

Quatre modalités spécifiques d'apprentissage sont mises en avant :

1. Apprendre en jouant.
2. Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes.
3. Apprendre en s'exerçant.
4. Apprendre en se remémorant et en mémorisant.

Ainsi, l'enseignant met en place et propose des situations d'apprentissage variées. Ce qui est doit être recherché sont les situations inscrites dans un vécu commun, préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches. Les interactions entre enfants permettent de prendre en compte le point de vue de l'autre. Les projets sont à privilégier également parce qu'ils offrent des situations d'apprentissage inscrites dans le réel.

Par ailleurs, l'évaluation doit être pratiquée de manière positive. Elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection. Elle repose sur l'observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait. Elle doit mettre en valeur le cheminement, les progrès et les réussites de chaque enfant. L'école définit les modalités de mise en œuvre de l'évaluation.

Le nouveau carnet de suivi des apprentissages du CPF a été conçu à partir du travail d'une collègue française (« la classe de Jenny »). Un gros travail d'équipe a permis de concilier la lisibilité et l'outil professionnel de pilotage des apprentissages. En fin du carnet, un document normalisé établit la synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de sa scolarité à l'école maternelle.

Aujourd'hui, l'école maternelle du CPF dispose d'un outil conçu en équipe, conforme aux programmes et aux instructions. Je remercie chaque collègue ayant participé de loin ou de près à l'élaboration de ce carnet de suivi des apprentissages. Une deuxième phase sera consacrée à sa numérisation.

Des exemplaires du nouveau carnet de suivi ont été présentés à chaque membre du conseil.

Suite aux inquiétudes de certains parents quant aux modalités des évaluations, il est répondu que les évaluations se feront lors des activités de classe et à l'initiative de l'enseignant responsable lorsqu'il sentira l'enfant prêt à évaluer la compétence. L'enfant pourra tant que possible participer à son évaluation, s'il en est capable. Il pourra, par exemple, tamponner lui-même son étiquette si une compétence est acquise.

Mais ce seront toujours les enseignants qui seront toujours à l'origine de cette validation.

De plus, ce système incitera une communication plus importante entre parents et enseignants du fait de la quasi absence de traces des évaluations en classe de maternelle. Certains parents risquent de s'inquiéter si un enfant n'a pas suffisamment de compétences acquises.

Le directeur rappelle alors que ce carnet est un outil qui permettra de suivre les acquis d'un enfant et de les valoriser tout au long du cycle, de respecter le temps des apprentissages qui reste propre à chaque enfant.

A la fin de ce livret, les classes de PS, MS et GS sont détaillées avec la synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de sa scolarité à l'école maternelle. Ce sont les compétences qui doivent être validées pour le passage en CP.

2. **Les nouveaux horaires au primaire**

Le contexte est le suivant : le chantier de rénovation, l'optimisation des infrastructures sportives de l'établissement, le déplacement d'une classe de CM2.

Une obligation : assurer les enseignements dans le respect des programmes, des horaires et de la sécurité.

Les ajustements nécessaires portent sur :

- L'organisation horaire de l'école primaire.
- La répartition de salles de classe.
- L'organisation de la restauration.
- Le transport

L'organisation horaire de l'école primaire.

Horaires envisagés		lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
07H30	accueil	15	15	15	15	15
07H45	1ère période	50	50	50	50	50
08H35	2ème période	50	50	50	50	50
09H25	récréation 1	20	20	20	20	20
09H45	3ème période	50	50	50	50	50
10H35	4ème période	50	50	50	50	50
11H25	récréation 2	35	35	35	35	35
12H00	5ème période	50	50	50	50	50
12h50	6ème période	50	50	50	50	50
13h40	fin des cours	<i>30 périodes par semaine soit 25 heures de cours</i>				

La répartition de salles de classe.

La répartition des salles de classe obéit aux lois du jeu du « pousse-pousse ».

Ainsi, la classe de CM2D rejoint le bâtiment principal à côté des salles de CM2 actuelles. La salle informatique du primaire est transformée en salle de classe pour le secondaire. La salle informatique du primaire est implantée à l'étage de la maternelle, dans la tisanerie. Elle sera équipée de 15 ordinateurs portables. Elle pourra accueillir des demi-groupes d'élèves. Madame Koujou, enseignante d'informatique, ira dans les classes puisque le numérique est au service des apprentissages. Il restera 15 ordinateurs mobiles pour les classes qui le souhaitent.

Le gymnase du primaire devient le gymnase du secondaire. La cantine de la maternelle devient le gymnase du primaire. Les salles d'évolution de la maternelle pourront être occupées dès 13h25 par les classes du secondaire.

Les impacts sur les enseignements sont les suivants : l'enseignement de la natation est suspendu pour le primaire. Une 8^{ème} période d'arabe pour les CM1 et CM2 est à l'étude ainsi

que la sieste des petites sections. Les autres enseignements se feront normalement.

Les après-midis seront consacrés à la réunion des équipes.

Une précision est donnée : la classe de sixième reste au secondaire et n'intègre donc pas l'école primaire.

L'organisation de la restauration.

L'organisation de la restauration a été envisagée lors de la commission de restauration le 08/02/2016. Le procès-verbal est en ligne.

Organisation de la restauration durant les deux années de travaux :

- **Maternelle** : journée continue de 7h40 à 13h40, une collation sera servie en classe durant la récréation de 11h25 à 12h. Collation obligatoire. Prix maximum 5.000 LL. Composition : un jus, un mini-gâteau/croissanterie, un petit sandwich. Dans un sac papier. Les élèves devront manger en moins de 15mn. Prévoir des emballages recyclables et faciles à ouvrir.
- **Elémentaire** (CP à CM2) : mêmes contraintes horaires, une lunch-box sera proposée, même contenu mais en grand, plutôt une bouteille d'eau que du jus, inscription libre mais préalable et obligatoire pour tous les jours. Le système de contrôle devra être rapide et efficace (carte perforée, tickets datés ou carte avec photo). Il y aura un nouveau kiosque pour les CP et les CE1 (à côté des jeux du Primaire, installation de tables dans l'allée) et l'actuel sera pour les CE2, CM1 et CM2. Chaque kiosque aura une fenêtre spéciale pour distribuer le plus rapidement possible les lunch-box. Prix entre 7 et 8.000 LL. Il serait souhaitable que la lunch-box soit moins chère que d'acheter chaque produit individuellement ou il faudrait mettre des mets non proposés au kiosque.
- **Secondaire**, mêmes horaires qu'actuellement, maintien du plat du jour à l'un des deux kiosques.
- Cat and Mouth montre à la commission des projets d'emballages et de conditionnements et propose une dégustation de mets et boissons envisageables. Il ne prend pas d'engagement pour les enfants allergiques.

Certains parents trouvent que le coût du panier repas est cher. C'est à voir, selon le contenu de

ce panier. Il est important, pour les parents, que ces repas soient les plus équilibrés possible. Une communication entre les parents et l'établissement sera en effet nécessaire pour gérer ces moments de collation afin que cela se passe le mieux possible. Il faut donc rester ouvert à d'autres alternatives si des difficultés sont constatées.

Le transport

Concernant enfin le transport, la fin des cours aura lieu à 13h40 pour le primaire. Ainsi tous les bus auront le temps de faire leur tournée avant de revenir au CPF.

Remerciements de la part de M. Le Proviseur et de Mme la Présidente des parents d'élèves aux enseignants de cycle 1 ainsi qu'aux parents pour leur travail et leur adaptation à ce nouveau système pour une période de deux ans, période nécessaire aux travaux de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Sinnaeve lève la séance à 17h00.

Le Président du Conseil d'école
Stéphane Sinnaeve

La Secrétaire de séance
Gaëlle Cheine